



**Le Premier ministre Evans Paul a déclaré que l'organisation des élections est un impératif pour son gouvernement. Se félicitant de la publication du décret électoral le 2 mars dernier, M. Paul donne la garantie que 2015 est une année électorale. Tout a déjà été mis en œuvre, a-t-il dit à HPN lors d'une interview.**

Un premier pas a été franchi, affirme le chef du gouvernement faisant allusion au décret électoral, cadre légal pour la tenue des prochaines joutes électorales, publié dans le Moniteur.

Selon Evans Paul, il reste aujourd'hui à l'administration Martelly de créer un climat propice à la tenue des prochaines joutes électorales et aussi de s'assurer de leur financement. Ses deux principales missions, après la publication du décret.

S'appuyant sur la loi portant sur le financement des partis politiques, le chef du gouvernement révèle qu'une enveloppe importante sera mise à la disposition de différentes organisations politiques pour concourir aux élections présidentielles, législatives et municipales.

Par ailleurs, le Premier ministre donne la garantie que les biens de l'Etat ne seront pas utilisés à des fins électoralistes.

"Je suis issu d'un parti politique, le chef de l'Etat a son propre parti ; d'autres ministres du gouvernement font partie de structures politiques. Mais, le mot d'ordre est clair : personne n'est autorisée d'utiliser les voitures de l'Etat, ni l'argent de l'Etat, ni les maisons de l'Etat", rassure M. Paul.

## **Haïti-Elections : "J'ai un seul engagement : les élections", dicit Evans Paul**

Écrit par GA/HPN  
Lundi, 09 Mars 2015 09:36

---

D'après Evans Paul, le calendrier électoral sera publié ce mercredi 11 mars.